

M. Jean de GAULLE, conseiller maître à la Cour des comptes, est nommé membre du collège de l'Autorité des marchés financiers

M. Jean de GAULLE, conseiller maître à la Cour des comptes, ancien député (RPR puis UMP) des Deux-Sèvres puis de Paris, est nommé membre du collège de l'Autorité des marchés financiers (AMF) par le Premier président de la Cour des comptes. Il remplace M. Michel CAMOIN, qui occupait ce poste depuis 2013. Il s'agit du septième et dernier nouveau membre du collège de l'AMF (cf. CE du 28 et du 29/01/2019).

Né en juin 1953, diplômé de l'Ecole supérieure libre des sciences commerciales appliquées (ESLSCA de Paris), diplômé d'études de troisième cycle (Paris-Dauphine) et de l'Institut national des techniques économiques et comptables du Conservatoire des arts et métiers, titulaire d'un diplôme d'expertise comptable, M. Jean de GAULLE fut député (RPR) des Deux-Sèvres de 1986 à 1993, puis député (RPR puis UMP) de Paris de 1993 à 2007. Il fut également maire de Thézenay (1989-1995) et conseiller régional de Poitou-Charentes (1992-1994). Conseiller de Paris, de 1995 à 2001, M. Jean de GAULLE fut adjoint au maire, chargé des questions relatives aux affaires scolaires et universitaires d'avril 1988 à juillet 1999, date à laquelle il démissionna de ces fonctions. En 2006, il fut nommé conseiller maître à la Cour des comptes au tour extérieur. Il fut en outre auditeur de la 58^{ème} session nationale de l'Institut des hautes études de défense nationale (2005-2006). Petit-fils du général de GAULLE, M. Jean de GAULLE est le fils de l'amiral (CR) Philippe de GAULLE, ancien sénateur (RPR) de Paris et le frère de M. Yves de GAULLE, conseiller référendaire honoraire à la Cour des comptes, conseiller d'Etat en service extraordinaire.